

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC  
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 21 mars 2022

Date de convocation : 14 mars 2022  
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 13  
Votants : 9

Président de séance : Rémi PRIEZ  
Secrétaire de séance : Jessica PAYSANT

**Titulaires et suppléants présents :** M. PRIEZ, M. ROUSSEL, M. MABIRE, Mme COLLIN, Mme BERTOUT-BARBEY, Mme SAUVÉ, M. GREMONT, M. BRULARD, Mme LE GOFFE.

**Assistaient à la séance :** Mme PORTHEAULT - OTC, Mme GUITTARD - OTC, Mme PAYSANT - OTC, Mme PETTIER - EPN.

**Titulaires et suppléants excusés :** Mmes AUGER, PLAISANCE, PHILIPPE, BONNARD, BEAUVILLARD, BANDELIER, Mrs BOSSUYT, ROUGER, ZAYANI, SCHMITT, LE ROUX, CHASSEREZ, MOUQUET, MIKLARZ, EL MOUSAOUI, DELPEYROUX

---

**Délibération n°04/2022 – Budget primitif 2022**

VU l'art. L.133-7 du Code du Tourisme,  
VU les articles R133-10, R133-14 et R133-15 du Code du Tourisme,  
VU l'article 6 des statuts de l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce,  
VU le Débat d'Orientation Budgétaire du comité de direction du 03/03/2022

**Rappel**

L'établissement est géré par le plan de compte M4 et son budget est soumis au vote par nature sans présentation fonctionnelle.

Vu l'article L133-7 du Code du Tourisme, le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit :

- des subventions
- des souscriptions particulières et d'offres de concours
- de dons et legs
- des taxes que le Conseil communautaire aura décidé de lui affecter (notamment la taxe de séjour),
- des recettes provenant de la gestion de services ou d'installations sportives et touristiques

Vu l'article R133-14 du Code du Tourisme, figurent au budget de l'EPIC :

- les recettes telles qu'elles sont définies ci-dessus
- en dépenses, notamment : les frais d'administration et de fonctionnement, les frais de promotion, de publicité et d'accueil.

PRÉFECTURE DE L'EURE

30 MARS 2022

Prévisionnel budget primitif 2022 – dépenses d'exploitation (en €)

Dépenses d'exploitation en €	CA 2020	Budget 2021 voté	BP 2022
011 – charges à caractère général	241 352,26	339 479,30	382 850,00
012 – salaires & charges	544 681,45	502 932,00	575 080,00
65 – autres charges de gestion courante	92,34	17 720,00	500,00
66 – charges financières	270,88	1 000,00	250,00
67 – charges exceptionnelles	0,00	12 600,00	1 500,00
68 – dotations amortissement dépréciations	0,00	3 100,00	8 000,00
69 – Impôt sur les bénéfices et assimilés	993,00	0,00	0,00
022 – dépenses imprévues	0,00	1 500,00	1 500,00
042 – opération d'ordre transfert entre sections	32 851,80	32 136,00	30 086,00
D002 – Déficit reporté	0,00		
<b>Total Dépenses d'exploitation</b>	<b>820 241,73</b>	<b>910 467,30</b>	<b>999 766,00</b>

Prévisionnel budget primitif 2022 – recettes d'exploitation (en €)

Recettes d'exploitation en €	CA 2020	Budget 2021 voté	BP 2022
013 – atténuation de charges	26 205,12	0,00	7 666
70 – ventes de produits	74 834,57	197 150,00	266 445,00
74 – subventions EPN Région Du budget principal	616 000,00 616 000,00	575 000,00	560 000,00
75 – autres produits de gestion courante (Taxe de séjour, ticket resto)	106 659,20	110 400,00	165 655,00
77 – produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
042 – opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00
R002 – Report N-1	24 460,14	27 917,30	
<b>Total Recettes d'exploitation</b>	<b>848 159,03</b>	<b>910 467,30</b>	<b>999 766,00</b>

Prévisionnel budget primitif 2022 – dépenses et recettes d'investissement (en €)

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
chap./art.	Libellé	Budget 2021 voté	BP 2022
16	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	10 230,00	10 230,00
	Emprunt en €	10 230,00	10 230,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	5000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	
27	<b>Autres immobilisations financières</b>		
275	Dépôts de cautionnements versés		
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		
<b>TOTAL</b>		15 230,00	10 230,00

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT			
chap./art.	Libellé	Budget 2021 voté	BP 2022
13	<b>Subvention d'investissement</b>		
1333	Subvention investissement EPN		
16	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>		
1641	Emprunt Crédit Agricole		
27	<b>Autres immobilisations financières</b>		
275	Dépôts et cautionnements versés		
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	32 136,00	30 086,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	11 404,00	11 404,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 732,00	18 682,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	62 131,99	
<b>TOTAL</b>		94 267,99	30 086,00

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité (9 voix pour),

- APPROUVE le budget primitif 2022 par chapitre.

Certifié exécutoire le 21 mars 2022  
 Transmis en Préfecture le 29/03 / 2022  
 Publié le 05/04 / 2022

Le Président,

Rémi PRIEZ



PRÉFECTURE DE L'EURE

30 MARS 2022

ARRIVÉE